

Marc Le Cozler. Un passionné de cross

Publié le 23 février 2011



Marc Le Cozler.

Marc Le Cozler fait partie des plus anciens licenciés de l'ALCP. À 46ans, le Motreffois est en passe de réaliser sa plus belle saison au sein du club d'athlétisme du Poher. Rencontre avec ce passionné de cross. Depuis combien de temps êtes-vous licencié à l'ALCP? Depuis 1984. En scolaire, j'avais terminé cette année-là deuxième du cross interétablissements à Guingamp, derrière Pascal Razer, l'ancien footballeur bien connu des DC. Loïc Perrot, le fils d'Henri Perrot, l'un des dirigeants à l'origine de la création de l'ALCP, était dans le même établissement scolaire.

C'est ainsi, de fil en aiguille, que j'ai pris ma première licence. Pour raisons professionnelles, j'ai habité dans le Maine-et-Loire et pris une licence au club d'Angers. J'y suis resté deux ans. Puis retour à l'ALCP. Quand j'ai rénové ma maison à Motreff, j'ai fait un break de quelques années. Quel est votre plus beau souvenir? Assurément le titre de championne de France de cross de Sandra Lévénez en 1997 à la Courneuve, et puis les deux championnats de France organisés en 1996 et 2000 à Kérampuil. C'était grandiose. À titre personnel, je retiendrai la belle course réalisée dans le borbier de Vire lors des interrégionaux de cross. Et votre plus mauvais? Les championnats de France de cross au Touquet, il y a 25 ans. Au départ, un concurrent m'avait marché sur le pied. Je n'étais pas allé plus loin. Direction l'hôpital, pour quelques points de suture et une grosse amertume. Quels sont vos objectifs? Finir dans les 75 premiers aux championnats de France à Paray-le-Monial, en Saône-et-Loire, dimanche où je serai accompagné par Alain Coïc et Yannick Connan, tous deux qualifiés également pour ces championnats. L'équipe a raté

d'un cheveu sa sélection pour les France cette saison. À terme, j'espère que nous parviendrons à nous qualifier par équipe pour les championnats nationaux. Pourquoi pas à Carhaix en 2013 ou 2014? Le club a déposé une demande d'organiser cette compétition auprès de la fédération.